

Ministry of Education315 Front Street West
Toronto ON M7A 0B8**Ministère de l'Éducation**315, rue Front Ouest
Toronto (Ontario) M7A 0B8

2022: SB18

Note de service**Date :** Le 27 avril 2022**Destinataires :** Directions de l'éducation
Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des
administrations scolaires
Cadres supérieurs de l'administration des affaires**Expéditrice :** Soussan Tabari
Sous-ministre adjointe et directrice de l'information**Objet :** **Exigences relatives aux rapports sur l'exploitation et
la viabilité des réseaux**

Le 17 février 2022, le gouvernement de l'Ontario a annoncé l'ajout de 39,9 millions de dollars à l'enveloppe des Subventions pour les besoins des élèves pour l'année scolaire 2022-2023. Ces fonds serviront à soutenir l'innovation ainsi que l'amélioration, l'exploitation et la sécurité continues des réseaux des conseils scolaires et des écoles, afin d'optimiser l'apprentissage en ligne, de répondre aux besoins opérationnels et de suivre l'évolution des technologies et de leurs usages changeants.

La présente vise à vous informer des mesures de performance et des rapports connexes demandés pour la prochaine année scolaire.

Contexte

L'un des grands objectifs de notre collaboration dans le cadre du Programme d'amélioration de la bande passante (PABP) consiste à élaborer et à déployer une stratégie adaptée aux besoins du secteur de l'éducation pour la maternelle à la 12^e année, afin d'assurer la pérennité des réseaux des conseils scolaires et de veiller au respect des normes de l'industrie.

L'architecture et les technologies déployées dans le cadre du PABP comprennent des outils permettant à chaque conseil scolaire de surveiller la performance de son réseau élargi (WAN) dans chaque école et d'en faire état.

En étroite collaboration avec de nombreux leaders des projets numériques dans les conseils scolaires (petits, grands, publics, catholiques, en milieu rural, du Nord, de langue française et de langue anglaise), le Ministère a établi les mesures devant faire l'objet de suivis et de rapports afin de pouvoir répondre aux exigences pertinentes de

performance des réseaux WAN ainsi qu'aux normes établies dans le domaine de l'apprentissage des élèves. Ces indicateurs s'inspirent des pratiques exemplaires et des recherches de pointe sur l'exploitation et l'évolution des réseaux, et sont adaptés aux besoins particuliers du secteur de l'éducation élémentaire et secondaire.

Rapports

En collaboration avec nos collègues des conseils scolaires, nous peaufinons actuellement les processus de suivi et de production de rapports sur la performance des réseaux locaux (LAN), toujours dans l'optique de les alléger. Pour y parvenir, nous configurerons et activerons les outils de suivi dans chaque conseil scolaire, puis élaborerons des modèles de collecte automatique des données. Une fois le processus de machine à machine achevé, la production de rapports sera automatisée et n'occasionnera donc pas de fardeau supplémentaire.

Pour commencer, les conseils scolaires devront soumettre des rapports mensuels qui s'ajouteront à leur plan opérationnel annuel et leur plan stratégique triennal pour le réseau, comme expliqué ci-dessous.

Ils feront état de l'atteinte des objectifs de performance pour leurs réseaux WAN, le passage à l'architecture de référence 3.0 (AR 3.0), leurs réseaux LAN et leur planification stratégique du réseau.

S'il s'avère impossible pour une école d'atteindre l'un des objectifs de performance, le conseil scolaire concerné doit proposer un plan pour y arriver ou encore fournir une justification technique, par exemple l'impossibilité d'obtenir la solution requise dans la région.

Pour l'instant, il faut envoyer les rapports mensuels et les autres documents requis à edu.broadband@ontario.ca.

Voici le calendrier de soumission des rapports :

Mois	Date d'échéance
Rapports sur les réseaux LAN et WAN – générés automatiquement	
Mai 2022	31 mai 2022
Juin 2022	30 juin 2022
Juillet 2022	29 juillet 2022
Août 2022	31 août 2022

Mois	Date d'échéance
Septembre 2022	30 septembre 2022
Octobre 2022	31 octobre 2022
Novembre 2022	30 novembre 2022
Décembre 2022	30 décembre 2022
Janvier 2023	31 janvier 2023
Février 2023	28 février 2023
Mars 2023	31 mars 2023
Avril 2023	28 avril 2023
Mai 2023	31 mai 2023
Juin 2023	30 juin 2023
Juillet 2023	31 juillet 2023
Août 2023	31 août 2023
Passage à l'AR 3.0 – État d'avancement	
Septembre 2022	30 septembre 2022
Décembre 2022	30 décembre 2022
Mars 2023	31 mars 2023
Juin 2023	30 juin 2023
Août 2023	31 août 2023

Mois	Date d'échéance
Plan opérationnel pour le réseau – annuel	
Août 2022	31 août 2022
Plan stratégique triennal pour le réseau - annuel	
Août 2022	31 août 2022

1. Réseau WAN

L'atteinte des objectifs de performance des réseaux WAN des conseils scolaires sera mesurée dans trois catégories :

- Performance du réseau pendant les heures de classe
- Disponibilité du réseau pendant les heures de classe
- Sécurité du réseau

Réseau WAN		
Catégorie de performance	Résultats visés	Objectifs de performance
Performance du réseau pendant les heures de classe	Prise en charge synchrone des activités d'apprentissage en ligne et des activités du conseil scolaire	<p>D'ici le 31 août 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Trafic du réseau représentant 70 % ou moins de la capacité totale, pas plus de 80 % du temps • Qualité du réseau donnant lieu à un temps de latence pour les élèves de moins de 60 millisecondes (ms) • Qualité du réseau donnant lieu à une marge d'erreur de moins de 1 %

Disponibilité du réseau pendant les heures de classe	Fiabilité et disponibilité des réseaux et de la connexion pour l'apprentissage en ligne et les activités du conseil scolaire	<p>D'ici le 31 janvier 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cible initiale par école de 99,5 % de temps de disponibilité <p>D'ici le 31 août 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cible finale par école de 99,9 % de temps de disponibilité
Sécurité du réseau	Capacité des conseils scolaires à bloquer le trafic et les sites malveillants dont ils ont connaissance sur l'ensemble des réseaux	<p>Immédiatement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Application des mises à jour critiques (services de sécurité par abonnement) dans les 24 heures, et dans les 72 heures pour les autres <p>D'ici le 31 août 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mises à niveau et à jour logicielles les plus récentes du fabricant sur tous les dispositifs du réseau et de sécurité réseau – version « n-1 » (version principale actuelle moins 1) ou supérieure • Respect des exigences de gestion des vulnérabilités et des correctifs de la Stratégie pour la cyberprotection – à terme

2. Passage à l'architecture de référence 3.0 (AR 3.0)

Les conseils scolaires présenteront des rapports sur les progrès accomplis dans leur passage à l'AR 3.0 le 30 septembre 2022, le 31 décembre 2022, le 31 mars 2023, le 30 juin 2023 et le 31 août 2023.

Ces rapports ne sont attendus que pour la période de mise en œuvre; une fois celle-ci achevée, plus aucun rapport ne sera requis.

AR 3.0		
Catégorie de performance	Résultats visés	Objectifs de performance
Architecture de réseau	Amélioration et évolution continues de l'architecture de réseau du conseil scolaire pour suivre le rythme des progrès de l'industrie et répondre aux besoins du secteur	D'ici août 2024 : <ul style="list-style-type: none"> • Passage à l'AR 3.0 – flexibilité quant à la fin des contrats et en fonction de l'échéancier d'intégration du cybercentre

3. Réseau LAN

L'atteinte des objectifs de performance des réseaux LAN des conseils scolaires sera mesurée dans deux catégories :

- Performance du réseau pendant les heures de classe
- Disponibilité du réseau pendant les heures de classe

Réseau LAN		
Catégorie de performance	Résultats visés	Objectifs de performance
Performance du réseau pendant les heures de classe	Prise en charge synchrone de l'apprentissage en ligne et des activités du conseil scolaire	D'ici le 31 août 2023 : <ul style="list-style-type: none"> • Trafic du réseau représentant 70 % ou moins de la capacité totale, pas plus de 80 % du temps • Qualité du réseau donnant lieu à un temps de latence pour les élèves de moins de 60 ms • Qualité du réseau donnant lieu à une marge d'erreur de moins de 1 %

Disponibilité du réseau pendant les heures de classe	Fiabilité et disponibilité des réseaux et de la connexion pour l'apprentissage en ligne et les activités du conseil scolaire	<p>D'ici le 31 janvier 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cible initiale par école de 99,5 % de temps de disponibilité <p>D'ici le 31 août 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cible finale par école de 99,9 % de temps de disponibilité
--	--	--

4. Planification stratégique du réseau

Les conseils scolaires feront état de leurs progrès vers l'atteinte des objectifs de performance relatifs à la planification stratégique du réseau chaque année, le 31 août.

Planification		
Catégorie de performance	Résultats visés	Objectifs de performance
Planification à long terme du réseau	Améliorations annuelles apportées par le conseil scolaire conformes à ses plans stratégiques à long terme	<p>D'ici l'année 2023-2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan stratégique triennal pour le réseau • Plan opérationnel annuel conforme au plan stratégique du conseil pour le réseau

Merci pour votre collaboration et votre participation continues dans le cadre de ces initiatives visant à offrir un soutien nécessaire et équitable à l'apprentissage des élèves dans toutes les écoles.

Pour toute question, écrivez à l'équipe des solutions pour l'innovation numérique à edu.broadband@ontario.ca.

Signé électroniquement par

Soussan Tabari
Sous-ministre adjointe et directrice de l'information